



La gestion des fosses septiques

La MRC du Haut-Saint-François procédera à la mesure des boues et de l'écume des fosses septiques conventionnelles. Si vous avez une fosse conventionnelle (avec un champ d'épuration), veuillez vous fier au calendrier ci-joint pour savoir à quelle période les mesureurs passeront à votre résidence. **Les couvercles doivent être dégagés de 8 pouces sur la totalité de leur circonférence.** Votre fosse sera vidangée si l'épaisseur de la couche d'écume est égale ou supérieure à 12 cm ou si l'épaisseur de la couche de boues est égale ou supérieure à 30 cm.

Si vous n'êtes pas en mesure de dégager vos couvercles pour les dates indiquées sur le calendrier, il est important de communiquer avec le département en environnement au 819-560-8401 entre 8h et 16h30 du lundi au jeudi et de 8h à 12h le vendredi. Il est aussi très important de nous aviser si vous n'avez pas eu la visite du mesureur à la date indiquée sur le calendrier.

Nous pourrions prendre les mesures par la suite, et ce, sans aucun frais, si les mesureurs sont toujours dans votre secteur.

Pour les contribuables qui possèdent une fosse scellée ou un puisard, aucune visite ne sera effectuée par les mesureurs.

Pour plus amples informations vous pouvez contacter le département en environnement de la MRC du Haut-Saint-François au 819-560-8401. Prenez enfin note que cette politique ne concerne pas les résidents de la Ville de Cookshire-Eaton.

Les deux mesureurs porteront une veste orange identifiée à la MRC.

Période de mesurage des fosses septiques Horaire année 2022

Westbury Du 16 au 25 mai
East Angus 25 mai
Bury Du 26 mai au 2 juin
Scotstown 3 juin
Hampden Du 3 au 7 juin
Newport Du 8 au 14 juin
La Patrie Du 15 au 20 juin
Chartierville Du 21 au 22 juin
Dudswell Du 23 juin au 12 juillet
Weedon Du 13 juillet au 1 ^{er} août
Lingwick Du 3 au 5 août
Ascot Corner Du 8 au 19 août
Saint-Isidore-de-Clifton Du 22 au 26 août